
Assemblée générale de l'ANQ

16 mai 2024 à Berne ou par vidéoconférence

Une cordiale bienvenue !
Café au comptoir – merci de vous servir.

Programme, 1ère partie



- Bienvenue
- Thèmes interdisciplinaires, informations
- Domaine Soins aigus, informations
- Domaine Psychiatrie, informations
- Domaine Réadaptation, informations
- Diverses brèves informations
- Courte pause



Point 1

Mot de bienvenue

- Projet SpiGes de l'OFS
- Nouveaux membres Groupes qualité
- Participation de l'ANQ à la commission technique Qualité (FKQ) de H+
- Projets pilotes soins aigus hospitaliers ambulatoires + psychiatrie clinique ambulatoire intermédiaire
- Etat développement continu - expérience des patients PREMs

Actualités

- Echange régulier avec la direction du projet SpiGes
- Objectif : adaptation de l'ANQ au format SpiGes
- Passage au format SpiGes prévu à partir de l'année de mesure 2026

→ Info adressée aux cliniques psychiatriques et de réadaptation en avril 2024

Défis

- Différentes définitions du cas
<24 heures vs. Regroupement des cas dans les 18 jours
- Planification et introduction de SpiGes

GQ Psychiatrie

- **Dr Fritz Frauenfelder** – Directeur des soins, thérapies et du travail social, Clinique psychiatrique universitaire PUK Zurich
- **PD Dr med Lars Wöckel** – Médecin-chef du Centre de psychiatrie et de psychothérapie pour enfants et adolescents et directeur médical adjoint, Clenia Littenheid AG
- **Isabelle Praplan** – Responsable technique Qualité et sécurité des patients, H+ Les Hôpitaux de Suisse

GQ SatPat

- **Andrea Ruprecht** – Responsable de la gestion de la qualité, Rehaklinik Bellikon

GQ Réadaptation

- **Marianne Steimle** – Responsable technique Qualité et sécurité des patients, H+ Les Hôpitaux de Suisse

GQ Soins aigus

- **Judith Winkens** – Experte sécurité des patients, Lindenhofgruppe AG, Berne
- **Manuela Ocaña** – Responsable technique Qualité et sécurité des patients, H+ Les Hôpitaux de Suisse

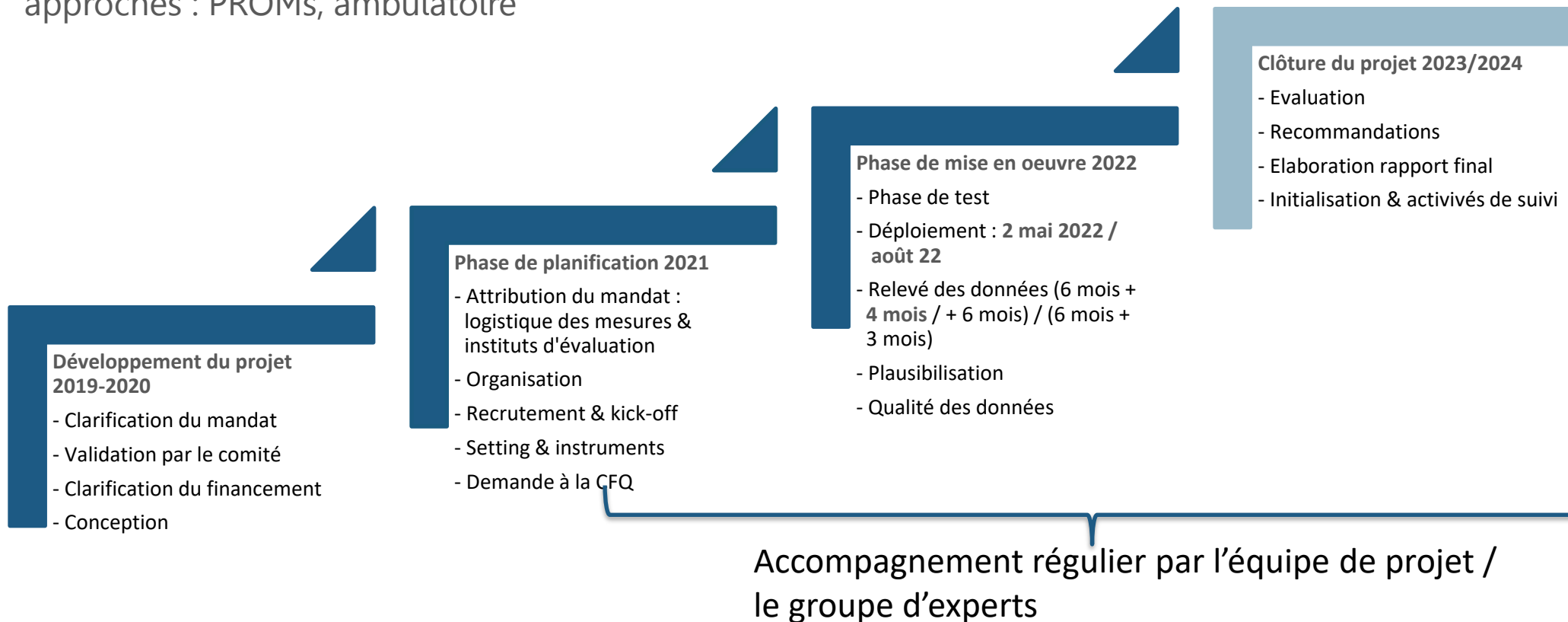
FKQ H+

- **Linda Hadorn** – Responsable des thèmes multidisciplinaires, ANQ

Projets pilotes soins aigus hospitaliers ambulatoires + psychiatrie clinique ambulatoire intermédiaire

Interdisciplinaire

Conserver les éléments qui ont fait leurs preuves : mesurer, comparer, PDCA / **Essayer** de nouvelles approches : PROMs, ambulatoire



Projets pilotes soins aigus hospitaliers ambulatoires + psychiatrie clinique ambulatoire intermédiaire, résultats

- Les mesures sont en principe « réalisables »
 - *Mise en oeuvre des mesures dans les cliniques de jour recommandée avec peu d'adaptations conform. au projet pilote*
 - *Mise en oeuvre des mesures pour les opérations ambulatoires non recommandées selon le projet pilote - adaptations exhaustives requises*

Aspects généraux de l'extension à l'échelle nationale

- Population à clarifier (setting, définition)
- Intégration des interfaces ou extension au parcours du patient judicieuse
- Le relevé 100% numérique a fait ses preuves
- Indicateurs jugés pertinents et significatifs/réduction indiquée
 - *Digression PROMs*
 - *Cliniques de jour Psychiatrie : PROMs génériques sensibles*
 - *Opérations ambulatoires : sensibles aux PROMs spécifiques à la maladie*

Projets pilotes soins aigus hospitaliers ambulatoires + psychiatrie clinique ambulatoire intermédiaire, conclusions

- Intégration des fournisseurs de prestations ou des interfaces en amont et en aval afin de renforcer l'utilité
- Définition plus précise des objectifs et des thèmes de mesure en tenant compte d'autres directives (nationales, cantonales)

Obstacle

- Absence de modèles de financement
 - *Selon les statuts, l'ANQ est compétente pour le domaine hospitalier/clinique ambulatoire / règlement du financement*
Annexes CQ ANQ 2011 limitées au domaine hospitalier

Condition requise

- Décision stratégique concernant l'orientation des mesures de l'ANQ ou l'extension à d'autres settings/domaines de prestations

Etat du développement continu des PREMs

Interdisciplinaire

Phase 1 2021/22

Elaboration concept général

Exigences et directives relatives à la méthode/au questionnaire

Phase 2 2022

Examen des variantes de mise en oeuvre

Mandat à l'ESOPÉ –
élaboration de variantes
GQ SatPat : discussion,
décision

Phase 3 2023

Concrétisation de la variante retenue

Mise à disposition des
questionnaires
Traduction/validation
qualitative
Préparation phase pilote

Phase 4 2024

Réalisation des mesures pilotes

Vérification des critères
de validation
Evaluation et adaptation
Finalisation du concept



Validation qualitative finalisée > [Rapport final Unisanté](#)

- Traduction dans les trois langues officielles et adaptation du questionnaire canadien aux trois domaines spécialisés
- Réalisation d'entretiens avec les patientes et patients dans toutes les régions linguistiques et tous les domaines spécialisés

Validation quantitative > cf. portail web [mesures pilote](#)

- Début de la mesure pilote en soins aigus : 15 avril
- Réadaptation et psychiatrie pour adultes en septembre
- Objectifs des mesures pilotes : vérification des critères de qualité, bases de décision pour réduire la taille du questionnaire, etc.

- Modifications terminologiques : abandon de la **satisfaction des patients** au profit de **l'expérience des patients** PREMS
- Nom du nouveau questionnaire :
 - Swiss PREMs Acute Care
 - Swiss PREMs Réadaptation
 - Swiss PREMs Psychiatrie
- Informations actuelles > [aperçu développement continu](#)
- Demande à la CFQ pour aides financières déposée le 28 février

Périodes de relevé mesure satisfaction des patients – routine

Domaines	Périodes de relevé		
	2022	2023	2024
Soins aigus		Avril	
Psychiatrie adultes	Avril-juin		Avril-juin
Psychiatrie enfants et adolescents		Janvier-décembre	
Réadaptation	Avril-mai		Avril-mai

Plans de publication des résultats de mesure :

[Soins aigus](#) | [Psychiatrie](#) | [Réadaptation](#)

- Mesures et développements continus
- Evaluations

Evaluation des **données de l'OFS 2022** (obligatoire selon plan de mesure) :

- Hôpitaux/cliniques : résultats reçus fin avril via Qlize!
- Cantons : résultats de leurs hôpitaux/cliniques disponibles fin juin via Qlize! (tous les cantons ont reçu un accès à Qlize!)
- Publication transparente : première quinzaine d'octobre 2024

Evaluation avec (au format de la Statistique médicale) (facultatif) **les données propres à chaque hôpital 2023**

- Hôpitaux/cliniques : résultats reçus fin mai 2024 via Qlize!
- Cantons : résultats de leurs hôpitaux fin juin 2024

Recours à l'offre des évaluations facultatives

- Hôpitaux/cliniques (sites) : 130
- Cantons : 7

Outil logiciel - Qlize!

- Expériences/retours des utilisateurs/trices permettent un développement continu de Qlize!
- Malgré le caractère intuitif du logiciel, un besoin de formation existe – priorité : analyse ciblée et efficace des réadmissions
- Deux groupes cibles : nouveaux utilisateurs/trices et avancés
> 4 juin 15.00 -16.30 (avancés)

Rapport comparatif national 2023 – période de mesure 01.10.2022-30.09.2023

- Thème clé chirurgie colorectale
- Implication d'experts en chirurgie viscérale
- Publication transparente : première quinzaine de novembre 2024

Programme du symposium du 23 mai

- Inscription possible jusqu'au 16 mai (via site Internet Swissnoso)

Divers : Information sur l'état de la numérisation au sein de Swissnoso
Accord sur le traitement des données du mandat

Projet Swissnoso et SIRIS : interconnexion des données

- Interconnexion des données des infections du site chirurgical et des données SIRIS Hanche et genou (période 2012-2020)
- 87% des cas saisis dans Swissnoso ont pu être interconnectés avec des cas enregistrés dans SIRIS
- Forte corrélation entre une infection grave après un implant de hanche ou de genou et une mortalité accrue même 10 ans après l'intervention
- Publication du rapport final par la CFQ (financement partiel du projet par la CFQ)
- L'ANQ demande à Swissnoso et à SIRIS d'élaborer des bases de décision pour la fusion des deux bases de données.

Phase 2 : Pilotage de l'opérationnalisation, lancement de la mise en œuvre technique

- Les directives relatives à la structure et au format des données ont été créées
- Le manuel des mesures pour le pilotage a été élaboré
- Les mesures visant à garantir la qualité des données sont en discussion
- Le catalogue des exigences pour une solution technique est établi (téléchargement des données et tableau de bord des résultats) - une offre est demandée par w hoch 2
- Prochaines étapes de communication à l'égard des hôpitaux et cliniques agendées en septembre 2024
- Mesure pilote prévue au 1er trimestre 2025

Demande de la Fondation SIRIS à l'ANQ :

- Introduction des PROMs facultatifs au sein du registre SIRIS Hanche et genou – décision du comité de l'ANQ
- Priorités de l'ANQ dans le cadre de la mise en oeuvre des PROMs :
 - Implication des expertes et experts des hôpitaux avec expérience dans la mise en oeuvre de PROMs
 - Promotion d'une approche centrée sur le patient
 - Simplification de la saisie des données grâce aux interfaces avec les systèmes SIC

Structure du rapport

- Premier rapport annuel descriptif des années de mesure 2021-2023 attendu en août
- Concept d'évaluation SIRIS Rachis - consultation prévue à l'automne
- Défis des critères d'inclusion et d'exclusion non encore relevés

Introduction des PROMs (facultatif)

- En mars/avril, EUROSPINE a organisé des formations en ligne sur le relevé des PROMs sur la plateforme SIRIS.
- A partir du 1er mai, les hôpitaux et cliniques pourront relever les PROMs à titre facultatif.

- Intégration du registre des implants SIRIS Epaule dans le plan de mesure à partir du **01.01.2025** (information des parties contractuelles de l'ANQ le 24.04.2024)
- H+ et la Fondation SIRIS ont convenu une solution de financement tripartite :
 - Les fournisseurs de prothèses, les orthopédistes ainsi que les hôpitaux et cliniques participent chacun pour un tiers au financement du registre
- La création du registre et un projet pilote mené dans sept cliniques ont été réalisés grâce au financement de la Fondation SIRIS et aux aides financières de la Commission fédérale de la qualité (CFQ)
- Sur recommandation de la CFQ, l'intégration des PROMs est facultative

Sélection des Patient Safety Indicators (PSI) adéquats et taux de mortalité à utiliser dans le cadre du développement de la qualité

1. Préparation

- Recrutement des hôpitaux pilotes
- Constitution du groupe d'experts
- Définition des critères de sélection PSI adéquats

2. Evaluation du projet pilote

- Réalisation de l'évaluation par Dr M. Havranek
- Création des documents pour les utilisateurs

3. Discussion des résultats

- Discussion des résultats de l'évaluation au sein du groupe d'experts
- Discussion/test des résultats dans le cadre clinique
- Estimation des ressources requises
- Justification de l'utilité pour gestion de la qualité

4. Evaluation de l'élaboration de recommandations

- Evaluation et élaboration d'un argumentaire pour le set d'indicateurs « Recommandations »
- Rapport final à l'att. du comité et des parties contractuelles de l'ANQ

Point 4, informations

Psychiatrie

- Mesures
- Evaluations

Résultats des mesures 2023 – qualité des données

- 131 des 132 cliniques ont livré des données pour la psychiatrie pour adultes
- 30 des 31 cliniques ont livré des données pour la psychiatrie d'enfants et d'adolescents

Résultats de 2023 – qualité des données | résumé

- Qualité des données stable ou parfois légèrement supérieure pour HoNOS/HoNOSCA(-SR)
- Légère baisse de la qualité des données pour les mesures limitatives de liberté
- Base de données prometteuse pour la mise en œuvre du nouveau type de clinique « psychiatrie gériatrique »
- Les isolements dus à des indications infectieuses/somatiques restent peu renseignés

Amélioration de la qualité des données

- Objectif : une qualité des données maximale
- Approbation de mesures par le Groupe qualité Psychiatrie
 - Exemple : contact avec des cliniques présentant des résultats aberrants

Résultats des mesures 2023 – plan de publication

- 02.05.2024 : mise en ligne des rapports sur la qualité des données spécifiques aux différentes cliniques
- 14.05.2024 : envoi du rapport national sur la qualité des données
- 22.08.2024 : mise en ligne des rapports sur les résultats spécifiques aux différentes cliniques
- 29.08.2024 : envoi des documents pour commentaires
- 03.10.2024 : envoi des documents de publication
- 17.10.2024 : publication transparente

Développement continu du tableau de bord des résultats

- Début février, organisation d'un atelier avec des représentant(e)s des cliniques
- De nombreux « inputs » étaient déjà prévus, comme p. ex. :
 - Évaluations individuelles plus détaillées, y compris possibilités d'enregistrement
 - Choix de différents graphiques et représentations
 - « Usability » → pas de charge de travail supplémentaire
 - Possibilités d'exporter des graphiques et données brutes
 - Evaluations standard établies par w hoch 2

Développement continu du tableau de bord des résultats

Nouvelles contributions issues de l'atelier :

- Evaluation au niveau du cas (liste réduite des FIDs)
- Benchmark pour une sélection d'évaluations (p. ex. valeurs différentielles par diagnostic)
- Evaluation de variables de regroupement supplémentaires (p. ex. au niveau du service/de l'unité)

Développement continu du tableau de bord des résultats

- Présentation du nouveau tableau de bord des résultats au Groupe qualité en juin 2024
- Mise en ligne du nouveau tableau de bord des résultats prévue en août 2024 avec l'envoi des résultats spécifiques aux différentes cliniques
- Mise en place de modules supplémentaires dans les mois qui suivent

Groupe d'experts Psychiatrie gériatrique

- Évaluation de la faisabilité du relevé des chutes - octobre 2023 à mars 2024
 - 4 cliniques pilotes
 - Contrôle du relevé et exportation des données liées aux chutes
 - Collaboration interdisciplinaire avec le domaines Soins aigus
- Conclusions de l'étude de faisabilité
 - Image hétérogène pour le relevé des chutes et de leurs conséquences (y.c. recours au protocole de chute)
 - Pas de définition uniforme de la chute
 - Pas de classification différenciée des conséquences des blessures dues aux chutes
 - Différents systèmes d'information clinique et possibilités d'exportation

Groupe d'experts Psychiatrie gériatrique

- Soumission d'offres (Haute école spécialisée bernoise/w hoch 2) en cours pour les phases suivantes
 - **Phase 1** : extension de l'étude de faisabilité à l'automne/hiver 2024
 - **Phase 2** : planification du pilotage en 2025
 - Module supplémentaire chutes
 - Chutes à l'hôpital, par chute – conséquences des blessures oui/non
 - **Phase 3** : début du pilotage au 1er janvier 2026

Groupe d'experts - santé en cas de troubles du développement intellectuel

- La réunion constitutive a eu lieu le 17 avril 2024
- Les premiers thèmes potentiels ont été discutés et une séance de suivi est prévue

Point 5, informations

Réadaptation

- Mesures
- Evaluations

Livraison des données 2023

- 107 des 107 cliniques/sites enregistrés ont livré des données (2022 : 105/105)

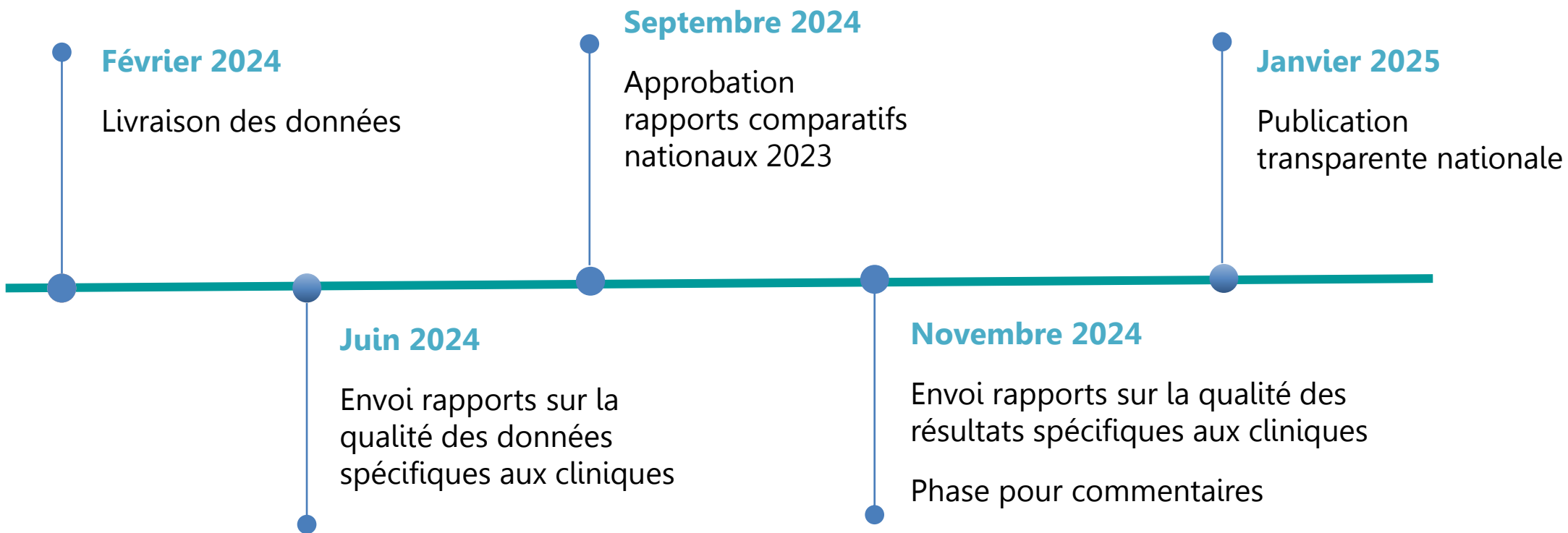
Nombre de cas 2023 (provisoire)

- 95`644 cas relevés (2022 : 93`477)

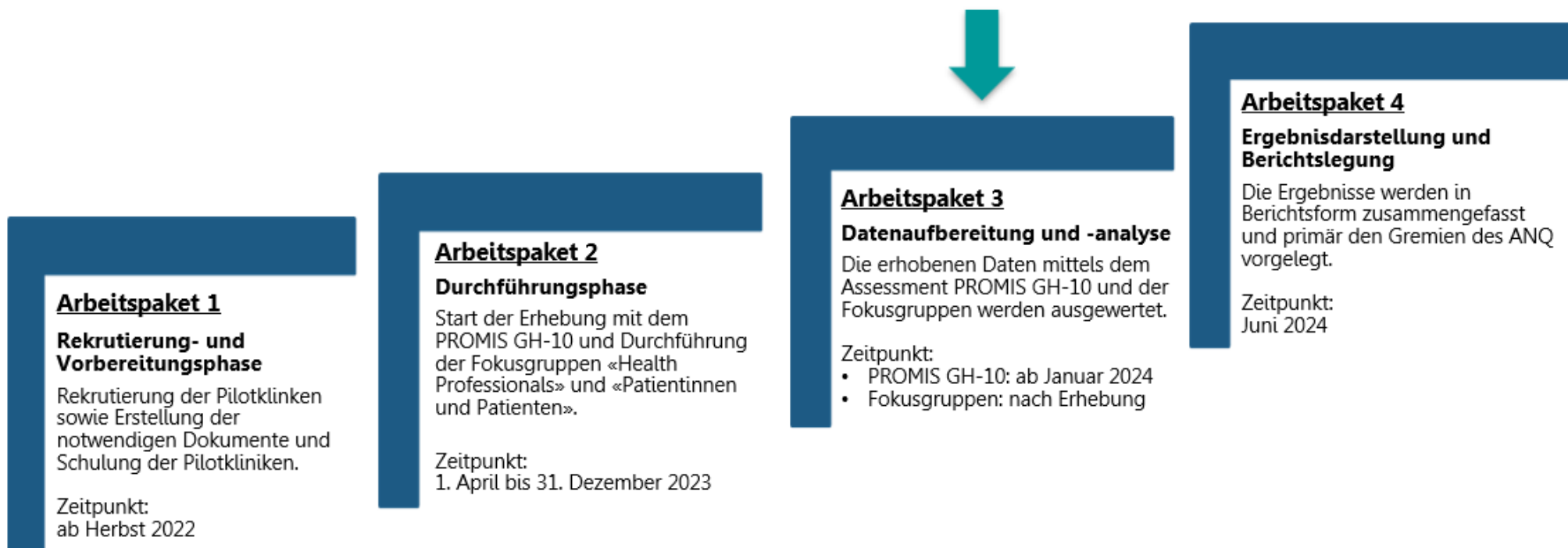
Evolution par rapport à 2022

- Hausse du nombre de cas en médecine interne, MSQ, neuro, onco
- Baisse du nombre de cas en para, pulmo, psych
- Dans l'ensemble, qualité des données en légère hausse
- Légère baisse de la proportion de cas évaluable en raison de l'augmentation des abandons

Plan de publication - année de mesure 2023



Projet pilote visant à renforcer la perspective des patientes et patients





Point 6

Brèves informations

- [Objectifs Stratégiques](#)











Purpose	Coordination et mise en œuvre de mesures dans le cadre du développement de la qualité (mesurer + améliorer) au niveau national , en particulier la mise en œuvre uniforme de mesures Outcome dans les hôpitaux et cliniques et d'une publication comparative transparente des résultats, dans le but de documenter, de développer et d'améliorer la qualité.								
Aim	L'ANQ est le centre de compétence national pour les mesures et l'amélioration de la qualité dans le système de santé suisse. Avec son offre de prestations, elle soutient ses membres et les organisations qui leur sont affiliées dans l'accomplissement de leurs tâches visant à établir un développement de la qualité efficace et orienté vers les patients.								
Basics	Documents	<u>Annexes contrat O ANQ:</u> 1-3) Liste des signataires; 4&5) Financement; 6) Règlement des données; 7) Plan de mesure; 8) Statuts; Financement PCO	<u>1) Principes & modalités de facturation</u> <u>2) Procédure en cas de non-participation à la mesure</u> <u>3) Recommandations utilisation des données de l'ANO à des fins de recherche</u>	Règlement de gestion (oder Règlement interne)	Concepts d'évaluation & de publication	Règlement du personnel & des frais	<u>Cahier des charges commissions qualité</u>	<u>Stratégie</u>	
Contexte	Défis	Augmentation de la participation des diverses parties prenantes	Les exigences en matière de qualité augmentent	Utilité & valeur des prestations exigées	Différentes exigences des parties prenantes	Pression sur les coûts	Transformation numérique	Nouvelle base légale (LaMal 58)	Durabilité (horizon long terme)

Objectifs stratégiques 2024-2028

Objectifs stratégiques	1. Prestations de service (oder Services)	1.1 Offre de prestations L'ANQ propose une offre de prestations qui répond globalement aux besoins des membres et de leurs organisations affiliées. Elle développe continuellement cette offre de prestations (bottom up), en tenant compte de l'évolution des exigences.	1.2 Transformation numérique L'ANQ optimise les processus de collecte et d'évaluation (logistique de mesure) afin qu'ils soient encore plus utiles et profitent aux utilisateurs. Parmi les priorités figurent l'intégration de l'automatisation et d'interfaces transparentes afin de renforcer l'efficacité des processus, ainsi que le changement de culture.	1.3 Exploitation du potentiel des données L'ANQ s'efforce d'exploiter tout le potentiel des données disponibles par une utilisation multiple et des analyses approfondies, afin de créer des bases optimisées et dûment fondées pour le développement de la qualité.	1.4 Transfert de connaissances L'ANQ assure une vaste communication compréhensible de son offre. Celle-ci comprend des mesures d'accompagnement pour la saisie/l'évaluation des données de mesure, l'interprétation des résultats de mesure ainsi que des éventuelles interventions. L'objectif est de garantir une utilité maximale des prestations de l'ANQ pour les groupes cibles.	1.5 Innovation L'ANQ développe sans cesse de nouvelles idées et des idées qui complètent l'offre de prestations actuelle, et les met en œuvre avec succès.
	2. Structure & organisation	2.1 Développement du centre de compétences L'ANQ renforce son rôle de leader dans le domaine du développement de la qualité (mesurer+améliorer). Grâce au développement continu et au partage des connaissances, l'ANQ crée une valeur ajoutée durable pour ses membres et leurs organisations affiliées.	2.2 Structure & organisation fonctionnelles L'ANQ dispose de structures organisationnelles légères, conçoit des processus efficaces et se distingue par une méthode de travail minutieuse et pragmatique. L'ANQ mise sur une infrastructure d'avenir et crée des synergies entre les différents domaines de spécialisation. L'ANQ attache une importance particulière à s'adapter continuellement à l'évolution des conditions du marché afin de garantir le succès de ses activités.		2.3 Coopérations L'ANQ conclut des partenariats stratégiques et opérationnels ainsi que des alliances et continue à développer des réseaux. Elle crée ainsi des synergies qui permettent de développer des idées innovantes communes et ainsi de compléter son offre de prestations.	
	3. Ressources humaines & financières	3.1 Employeur attractif L'ANQ est un employeur attractif qui recrute, promeut et fidélise des collaborateurs qualifiés. Elle s'efforce de créer un environnement de travail motivant qui favorise le développement personnel et professionnel.	3.2 Stabilité financière L'ANQ utilise les ressources disponibles dans le respect des conditions cadres contractuelles en vigueur de l'ANQ. Elle s'efforce de conserver une structure financière solide et garantit, par une gestion efficace des ressources, le financement de l'offre de prestations tout en préservant la stabilité financière.		3.3 Sources de financement L'ANQ examine et exploite des sources de financement supplémentaires pour élargir son offre de prestations et développer de nouvelles prestations. Cette démarche permet ainsi de garantir l'extension des services de l'ANQ.	

Point 6, brèves informations I, Statut Objectifs stratégiques 23

DIENSTLEISTUNGEN

LEISTUNGSANGEBOT 	DIGITALE TRANSFORMATION 	NUTZUNG DATENPOTENZIAL 	WISSENSTRANSFER 	INNOVATION 
<ul style="list-style-type: none"> • Derniers travaux de mise en oeuvre état des lieux 2019 • Planification état des lieux 2024 	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation tableaux de bord • Optimisation des outils par mesure • Gestion avec IA 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des données de routine • Augmenter l'utilisation directe 	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation de l'offre de formation • Atelier transfert de connaissances • Bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des offres payantes • Vérifier les offres à choix 

Point 6, brèves informations II, Statut Objectifs stratégiques 23

STRUKTUR & ORGANISATION

AUSBAU KOMPETENZENTRUM



- Mise à disposition de connaissances sur les mesures Q
- Programme national de mise en œuvre (refusé)
- Discussions CFQ



FUNKTIONIERENDE STRUKTUR & ORGANISATION



- Stratégie & objectifs
- Règlement sur les données
- Relève des générations
- Nouveau lancement portail web & modèles reporté



KOOPERATIONEN



- Adaptation TCR
- Dialogues en ligne pour les GQ/GE
- Adaptation progressive des réglementations



Point 6, brèves informations III, Statut Objectifs stratégiques 23

PERSONELLE & FINANZIELLE RESSOURCEN

ATTRAKTIVER ARBEITGEBER



- Elaboration du concept GSE
- Mise en œuvre de l'enquête auprès du personnel
- Activités et événements



FINANZIELLE STABILITÄT



- Élaboration du budget
- Planification financière et d'investissement globale



FINANZIERUNGSQUELLEN



- Rejet des aides financières CFQ
- Discussion avec la CFQ
- **Thème des services étendus non prioritaire en 2023**



Point 6, brèves informations IV

Q-Day & jubilé ANQ

15 ans de l'ANO – Les étapes clés !



[Plus d'informations](#)

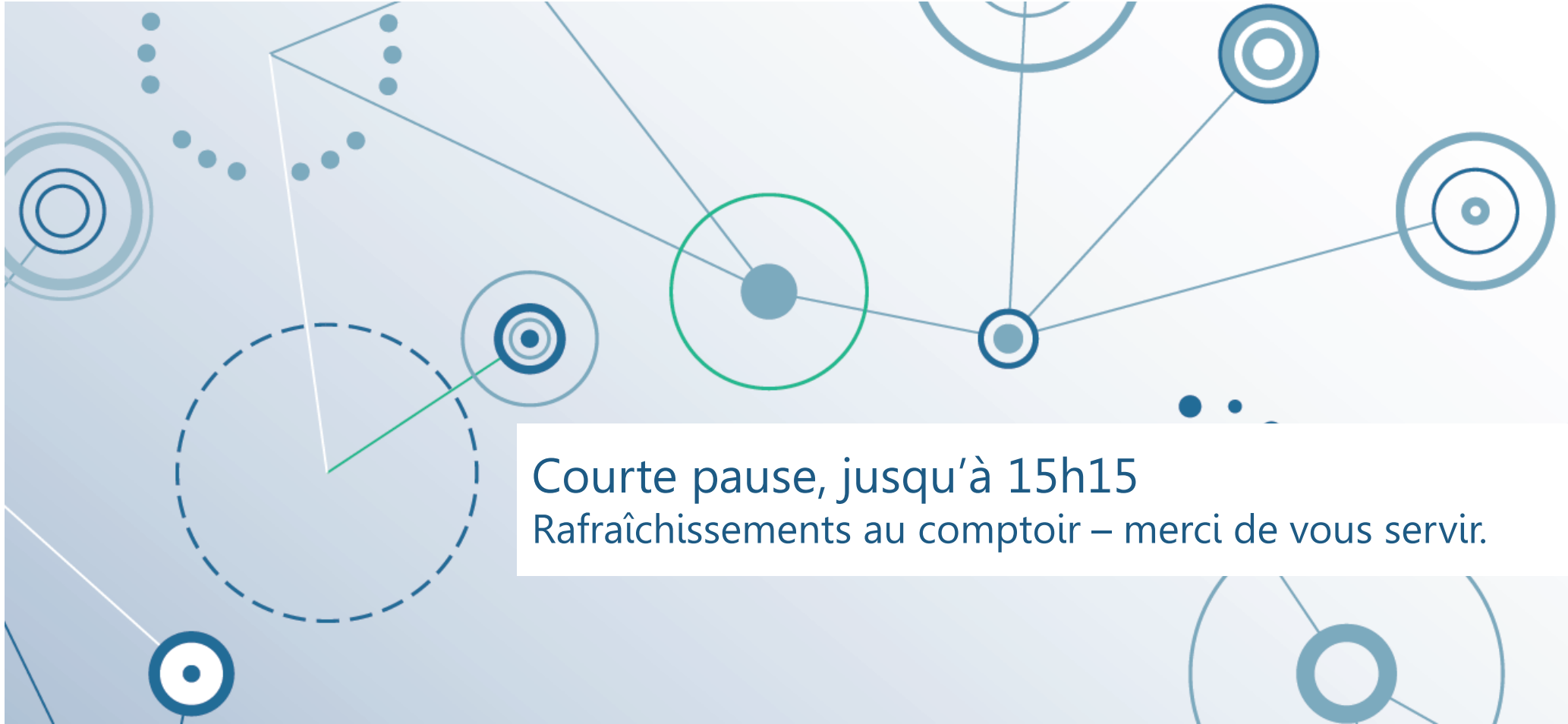
[Rétrospective et perspectives personnelles à l'occasion du jubilé](#)

Etat des lieux : planification en trois étapes

- Evaluation des mesures actuelles
- Développement continu des mesures
- Offre cadre

Contrat Q de l'ANQ 2011

- Annexe flux de données
- Annexe « mesurer & améliorer »



Courte pause, jusqu'à 15h15
Rafraîchissements au comptoir – merci de vous servir.

Programme, 2ème partie



- Bienvenue
- Constitution
- Approbation du procès-verbal
- Rapport annuel 2023
- Comptes annuels 2023
- Adaptation des statuts
- Divers
- Fin de l'Assemblée



Point 7

Mot de bienvenue

Point 8

Constitution 1

- Les membres et observateurs ont été conviés à l'Assemblée générale par écrit dans les délais (18.04.2024), et avec l'ordre du jour.
- Les conditions pour la tenue de l'Assemblée générale sont donc remplies conformément à la loi et aux statuts.
- Toutes les catégories de membres sont représentées et l'Assemblée est apte à statuer, avec la répartition des voix suivante:
 - 28 voix par catégorie (cantons, fournisseurs de prestations, assureurs)
 - soit un total de 84 voix
 - et décision à la majorité simple

Point 8

Constitution 2

- Election de la rédactrice/du rédacteur du procès-verbal et de la scrutatrice/du scrutateur:
 - en tant que rédactrice du procès-verbal
Stephanie Fasnacht, responsable Secrétariat de l'ANQ, Berne
 - en tant que scrutatrice/scrutateur
 - > Simone Voldrich, responsable de la qualité et de la gestion des processus, Lindenhofgruppe AG Berne



Point 9

Approbation du procès-verbal

- Procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 23 novembre 2023



Point 10

Rapport annuel 2023

- Traitement et approbation du rapport annuel

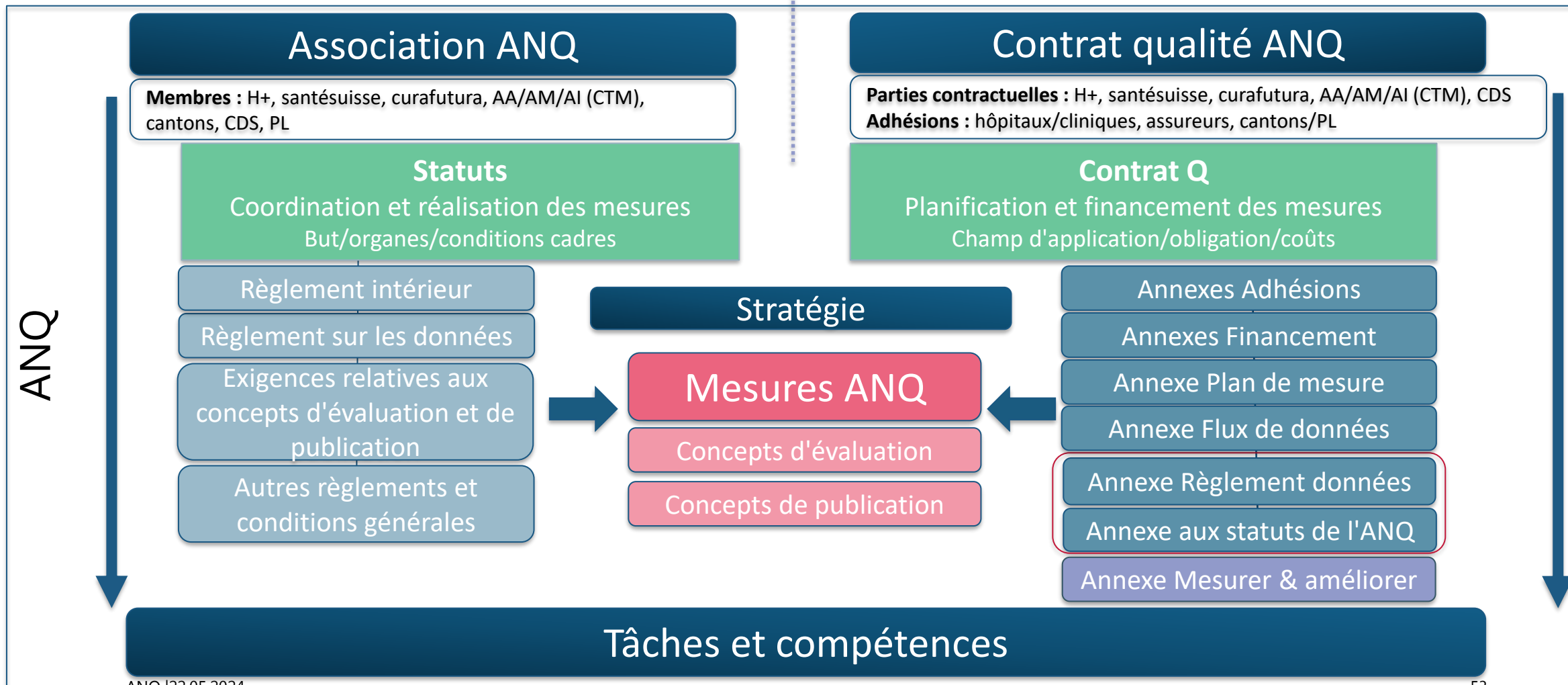
Point 11

Comptes annuels 2023

- Approbation du bilan & du compte de résultat
- Approbation du rapport de l'organe de révision
- Décharge du comité
- Réélection de l'organe de révision

Parties contractuelles : H+, santésuisse, curafutura, AA/AM/AI (CTM)

Tâches Compétences ANQ



Point 12

Adaptation des statuts

- Nom de l'association
- Possibilité de séances en ligne et hybrides
- Prise de décision par voie de circulaire pour le comité
- Précision du règlement des signatures
- Délais pour les invitations et la mise à disposition des documents de l'AG
- Adaptation des statuts au modèle tâches-compétences-responsabilité (TCR)
- Note de bas de page : explications sur la base de calcul



Point 13

Divers

Merci beaucoup pour votre
attention et bon retour !

Prochaine Assemblée générale (AG)
Mardi 19 novembre 2024, Berne ou Olten

A l'issue de l'AG, nous vous invitons à visiter notre bureau au 6e étage et
à prendre un apéritif. Nous nous réjouissons de vous accueillir !